

## Info flash n°43 Janvier 2020



# CAPA Accélération de carrières Situation des CIO Action du 31 janvier

#### Sommaire:

- 1) Compte rendu de la CAPA du 28 janvier
- 2) Action du 31 janvier à Orléans

#### 1) Compte rendu de la CAPA

Vous trouverez ci-dessous les réponses du rectorat aux différents points de notre déclaration (ci jointe à cet Info Flash) :

 sur la question de la disparition des CAPA et des difficultés que cela engendrera pour les collègues (absence de contrôle des opération par les syndicats notamment)

« le rectorat fera preuve de transparence ». La cellule mobilité existe déjà pour informer les collègues ». Les organisations syndicales pourront intervenir pour demander des modifications concernant la note de service mouvement intra ». « Il faut renforcer le dialogue social ».

Face à notre intervention sur la perte de confiance des personnels en leur institution, le rectorat répond qu'il « doit transformer cette vision ».

Sans moyens humains, on peut se demander comment le rectorat pourra assurer un meilleur suivi des situations individuelles notamment dans le cadre du mouvement intra. Depuis toujours le Snes-Fsu et le Snuipp-Fsu interviennent pour éviter de nombreuses erreurs et faire en sorte que les règles d'affectation soient respectées. On peut rappeler leur rôle essentiel lors du 1er mouvement intra des PsyEn EDA.

Site Internet : <u>www.orleans.snes.edu</u> émail : <u>s3orl@snes.edu</u>

 Concernant le nouveau schéma des services d'information et d'orientation : 1 seul CIO par département avec 1 Directeur, les autres DCIO étant affectés dans les DSDEN ou mis à disposition de la région

Le rectorat répond que « tout a été fait dans la transparence » et qu' »un « consensus a été trouvé avec les DCIO ». Il dit «réaffirmer l'importance de la place donnée aux CIO » voire de la « conforter » ainsi que celle des DCIO. Le rectorat continue de déclarer que la place des psyEN sera renforcée dans les établissements scolaires.

Le Snes-Fsu a fortement remis en cause ces affirmations en faisant référence au courrier des DCIO envoyé à la rectrice et à la déclaration faite en CTA. Nous avons rappelé que le renforcement de la place des psyEN ne peut se faire que par une augmentation des postes au concours et non par la disparition des CIO autres que ceux des Préfectures.

Le Snes-Fsu a, à nouveau, alerté le rectorat sur les conditions de travail des personnels et sur l'état de souffrance des PsyEnEDO face à une administration qui ne semble pas comprendre les conséquences de ses décisions sur le travail au quotidien et sur la perte dans la qualité de l'accueil des usagers.

#### Concernant la revalorisation

Alors que le Snes-Fsu et le Snuipp-Fsu faisaient remarquer que les psyEN et les CPE n'avaient pas reçu le courrier du Ministre envoyé à tous les enseignants qui évoquait la revalorisation annoncée en réponse à la baisse des pensions engendrée par la réforme des retraites par point, le rectorat a répondu que les psyEn et les CPE étaient bien concernés. Il a rappelé également qu'un calendrier était prévu et que des GT seraient organisés notamment sur la question des missions. Même s'il y a une revalorisation, elle se fera sous condition de revoir les missions.



#### Concernant le remplacement des PsyEN EDA :

Le rectorat a répondu qu'il n'existait pas de « vivier » comme pour les PsyEN EDO et qu'il était plus compliqué de trouver des contractuels.

Le Snuipp-Fsu et le Snes-Fsu ont rappelé des différences de délais entre les départements quant au recrutement de contractuels et que la baisse de 20% des postes au concours n'allait certainement pas améliorer la situation.

#### • Postes de DCIO de Vierzon et de Vendôme :

Le rectorat a bien réaffirmé qu'ils étaient gelés afin de permettre de « retisser le maillage » ! On se demande comment...

#### Avancement accéléré:

Rappel : 3 rendez-vous de carrière sont prévus

- 2 RDV de carrière dans le cadre de l'avancement d'échelon en classe normale en vue de l'attribution d'une réduction d'un an de la durée du séjour dans les 6ème et 8ème échelon pour l'accès respectivement au 7ème et 9ème échelon
- 1 RDV de carrière réalisé dans la 2ème année du 9ème échelon de la classe normale pour un accès plus rapide à la Hors Classe

La CAPA a étudié les avancements accélérés

- pour le passage du 6ème au 7ème : 3 promouvables et 1 promu en utilisant les reliquats de l'année précédente. Seuls des psyEN EDO étaient concernés car aucun PsyEN EDA n'était éligible.
- et du 8ème au 9ème : 6 promouvables et 2 promus en utilisant les reliquats de l'année précédente (on en obtient 2 au lieu d'1). Seuls des PsyEN EDO étaient concernés car aucun PsyEN EDA n'était éligible.

Pour l'accès des 9èmes échelon à la HC, ce sera traité à la CAPA HC.

#### Contestation d'avis :

1 collègue a contesté son avis . Le Snes-Fsu et le Snuipp-Fsu ont soutenu la demande de la collègue. L'administration a mis au vote : le Snes-Fsu et le Snuipp-Fsu ont voté pour un avis supérieur à celui proposé par l'administration et il y a eu un vote contre.

# ACTION DU VENDREDI 31 JANVIER à 9h à OLIVET

Devant le FONGECIF 931 Rue de BOURGES à Olivet (lors de la réunion des DCIO)

### MOBILISONS-NOUS POUR LA DEFENSE DE NOS CIO ET DE NOS MISSIONS

Faisons savoir au rectorat que nous nous opposons à la disparition des CIO et à la redéfinition des missions des DCIO

